

chaque jour elle prend des forces. On peut donc regarder cette guérison comme un miracle.—S. G.

X.—Veuillez faire inscrire dans les " Annales de la Bonne Sainte Anne la guérison suivante, à la gloire de cette grande Sainte.

Depuis plusieurs mois, je souffrais beaucoup d'un mal de genou, déclaré incurable par le médecin ; les opérations réitérées ne faisaient qu'augmenter le mal. Je ne marchais pas ; j'étais incapable, par conséquent, de vaquer à mes fonctions de religieuse institutrice. Je ne savais plus à quel saint me recommander, lorsqu'on me conseilla de m'adresser à Ste Anne, pour qui, je l'avouerai franchement je n'avais pas une dévotion très sensible. Nous commençâmes, mes compagnes, mes élèves et moi, une neuvaine avec la plus grande confiance et au bout des neuf jours j'étais guérie.

Sur l'avis du médecin je devais faire insérer ma guérison, si je l'obtenais. J'accomplis donc ma promesse avec la plus vive reconnaissance envers la Bonne Sainte Anne. Il ne me reste qu'une faiblesse dans le genou, laquelle disparaîtra, j'espère, avec le secours de ma chère bienfaitrice.

Reconnaissance, amour à Ste Anne, Mère de la Bienheureuse Vierge Marie, pour la faveur insigne dont j'ai été l'objet.—S. S. V.